

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et
jeunesse »

Conseil municipal du 7 novembre 2011
Séance du 13 octobre 2011

10 Etablissements culturels – convention et demande de subvention auprès du conseil général

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK,
Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, KOUACHI-MAHSAS,
MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, Mmes LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND,
NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. GRIMBERT

Mme OYONO

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Mme PAMART

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à :

M. MONTES

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à :

M. BEAUBRUN

Pouvoir à :

Mme BOUKHELIF

Pouvoir à :

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Pouvoir à :

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

Pouvoir à :

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première adjointe, expose :

La commune de Creil, en concertation avec le Conseil général de l'Oise, s'est fixé des objectifs pour aider différents services culturels de la ville :

- Grange à musique - aide à une programmation de qualité et diverses actions dans différents domaines (diffusion, résidences d'artistes, portage de festival,...)
- Médiathèque Antoine Chanut - aide à la réalisation de deux résidences d'auteur de septembre à décembre 2011

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE

SOUS-PREFECTURE

15 NOV. 2011

60300 SENLIS

maintenant !

- Espace Henri Matisse - aide à une résidence d'artistes plasticiens pour une durée de six semaines avec des workshops, des ateliers en direction des scolaires et des rencontres avec le public.

Pour atteindre ces objectifs, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil général de l'Oise, et à solliciter une subvention de 29 500 euros auprès du Conseil général.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu la convention,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 13 octobre 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire:

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention avec le Conseil général de l'Oise portant sur diverses actions culturelles à la médiathèque Antoine Chanut et à l'espace Henri Matisse ainsi que pour la programmation de la Grange à musique.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 29 500 euros auprès du Conseil général de l'Oise et à signer tous les documents y afférents.

Article 3 : d'imputer les recettes et dépenses sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville (comptes CE 321-7473, CF312-7473, GM 314-7473)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 14 NOV. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 15 NOV. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 15.11.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe BOUTY



Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE PICARDIE